

## Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 30 janvier 2023

Date : 30 janvier 2023

Année scolaire : 2022 / 2023  
Numéro de séance : 4  
Date de transmission de la convocation aux membres : 13 janvier 2023  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : non  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
Président : M JADEAU  
Secrétaire de séance : Mme RINGUET  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 20

### Ordre du jour

#### I – FONCTIONNEMENT GENERAL

#### II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- 2-1 – Répartition de la Dotation Horaire Globale 2023-2024 (annexe 1).
- 2-2 – Présentation du projet d'établissement 2022-2025 (annexe 2)
- 2-3 – Compte-rendu de la réunion du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement.

#### III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- 3-1 – Budgets prévisionnels de l'échange avec l'Allemagne et du séjour des classes de 3<sup>ème</sup> à Lathus (annexe 3).
- 3-2 – Mouvement de personnel.
- 3-3 – Point sur les travaux.
- 3-4 – Nouveaux marchés.
- 3-5 – Délégation de signature à l'adjointe gestionnaire.
- 3-6 – Dotation numérique.

#### IV – QUESTIONS DIVERSES

#### Annexes

- Tableau de la répartition de la DHG 2023-2024 (**annexe 1**)
- Projet d'établissement 2022-2025 (**annexe 2**)
- Tableaux des budgets prévisionnels de l'échange avec l'Allemagne et du séjour des classes de 3<sup>ème</sup> à Lathus (**annexe 3**)

**FEUILLE D'ÉMARGEMENT**  
**Séance 30 janvier 2023**

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
<b>MEMBRES DE DROIT</b>	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	AYRAULT Isabelle	✕		
	CPE	DUPONT Julien	✕		
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	Excusée		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	✕		
<b>PERSONNALITÉS QUALIFIÉES</b>		COLIN Josette	Excusée		
		RENGEARD Jean-François	✕		
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnels d'enseignement	DELMARLE Théo	✕		
		DUBUISSON Aurélie	✕		
		DUMAY Aurore	✕		
		LE LANNOU Marie-Anne	Excusée	MALTERRE Jean-François	✕
		RIBARDIÈRE Sandrine	Excusée		
		RINGUET Elizabeth	✕		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAUD Sylvie	✕		
		CLÉMENT Anita	✕		
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	ARTAUD Mathilde	Excusée	PASQUAY Déborah	✕
		FAUCHER Claire	✕		
		FAYOUX Emilie	✕		
		GAILLARD Lucie	✕		
		GIRAUDON Alexandra	✕		
		MALLET Séverine	Excusée	CAPERAN Stéphane	✕
	Elèves	ARTAUD Maëlle	Excusée	BOURDILLEAU Trystan	✕
		LISOWSKI Tom	✕		

## **Préambule.**

La séance débute à 18h00, le quorum étant atteint avec 19 présents.

Arrivée de monsieur RENGEARD à 18h01.

## Désignation du secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance désigné par le planning voté lors du CA du 20 octobre appartient au corps des personnels enseignants et d'éducation. Mme RINGUET prend en charge la mission.

**Présents : 20                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

## Adoption du PV du CA du 29/11/2022.

Aucune remarque sur le contenu.

**Présents : 20                      Abstention : 1                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 19**

## Présentation de l'ordre du jour.

Deux questions diverses ont été déposées par les représentants des élèves et des parents d'élèves.

Mme DUBUISSON lit une déclaration liminaire au nom des personnels d'enseignement et d'éducation de l'établissement.

## **I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.**

## **II- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE.**

### 2-1- Répartition de la Dotation Horaire Globale 2023-2024 (annexe 1).

M. JADEAU explique ce qu'est la DHG.

Son volume horaire total est celui qui était attendu : 29h/division + heures diverses (UNSS-labo-chorale) = 328h réparties en 299 HP et 29 HSA. (+ 6.5 IMP dont nous reparlerons lors d'un autre CA).

La répartition de ces heures est fonction des axes du projet d'établissement présenté au point suivant (développer l'ambition scolaire/favoriser un climat scolaire apaisé/ouvrir le collège), du nombre d'élèves par division qui nécessite lorsque ce nombre est élevé des aménagements comme par exemple, des groupes en sciences et technologie et de la politique ministérielle.

La répartition a été travaillée lors de 2 conseils pédagogiques (17 et 24 janvier). Elle répond aux critères énoncés ci-dessus avec une attention portée sur le niveau 3<sup>ème</sup>, aux effectifs les plus chargés, où sont introduits des groupes en sciences et technologie mais aussi de l'AP en français, en maths et en histoire-géo et bien sûr sur le niveau 6<sup>ème</sup> avec la mise en œuvre des changements annoncés ce mois-ci (heure de médiation et d'approfondissement, disparition de l'enseignement de technologie). Un atelier d'initiation aux outils numériques est ouvert en parallèle de l'EMI.

Enfin, le déploiement de la LCE devient effectif sur les 3 niveaux du cycle 4.

M. DUPONT pointant la disparition de la technologie en 6<sup>ème</sup> s'interroge sur le devenir des collègues de la discipline et demande des précisions sur la situation dans les collèges de Charroux et de Gençay dans lesquels travaillent également messieurs AMBOS et ANDRÉO. M. JADEAU explique que profitant d'une classe supplémentaire à Charroux, il a demandé à sa collègue de répercuter l'heure supplémentaire générée en arts plastiques et en éducation musicale musique en HSA pour ne pas en proposer à M. AMBOS. Ainsi les 15h de technologie à André Brouillet peuvent être réparties harmonieusement entre nos deux professeurs ce qui devrait permettre à M. ANDRÉO de conserver un service sur 2 établissements (et non 3) en absorbant éventuellement des heures de physique-chimie en 6<sup>e</sup> à Gençay (il était à la date du CA encore en réflexion sur ce dernier point d'après Mme DUMAY). Ainsi nos deux professeurs de technologie maintiendront leurs conditions de travail.

M. DUPONT ajoute que les nouveautés introduites en 6<sup>ème</sup>, qui contraignent la réflexion sur la DHG, se mène sans qu'aucun texte n'ait été publié, à l'exception de la circulaire du 10 janvier dernier sur les savoirs fondamentaux et d'une note de la DGESCO aux recteurs et DASEN sans réelle opérationnalité. Finalement, on applique en anticipation un texte qui n'est pas encore là.

M. RENGEARD demande si c'est à l'appréciation des chefs d'établissement ou du Rectorat. M. DUPONT répond que ce sont les chefs d'établissement qui proposent des choix à leurs équipes. Il rappelle qu'être sur deux établissements est compliqué. Après, on sait qu'une réflexion a été entamée pour intensifier la technologie en cycle 4 notamment via des dédoublements.

M. JADEAU confirme que la situation n'est pas confortable depuis les annonces du 4 janvier.

Pour lui trois options s'offrent aux établissements :

- le décret de 2015 s'applique, il y a toujours de la technologie en 6<sup>ème</sup>, et on attend la publication des nouveaux textes.
- on ne vote pas la DHG avec les répercussions sur le mouvement des enseignants en mars.
- on propose quelque chose de modifiable en juin mais la situation est inconfortable pour les collègues concernés.

Il a choisi la troisième voie, celle qui lui semble la plus équilibrée.

M. DUPONT avance que le financement d'autres disciplines en prenant des heures ailleurs et les proposer aux professeurs des écoles reste problématique.

M. CAPÉLAN confirme que son corps n'est au courant de rien et que les volontaires risquent d'être peu nombreux.

Mme DUMAY ajoute que c'est pour répondre à la demande de revalorisation des salaires.

Mme DUBUISSON explique que les lacunes en français et mathématiques ont été aggravées par la réforme de 2016.

M. JADEAU demande au CA de se prononcer sur la répartition proposée, rappelle les règles qui régissent ce vote après qu'un vote à bulletin secret et une demande de suspension de séance aient été demandés.

## Interruption de séance de 18h30 à 18h37.

**Présents : 20                      Abstention : 19                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 1**

## 2-2- Présentation du projet d'établissement 2022-2025 (annexe 2).

M. JADEAU présente le document et invite l'assemblée à poser des questions.

Mme POUVREAU s'interroge sur les dotations numériques et M. JADEAU renvoie cet aspect au dernier point à l'ordre du jour.

M. DUPONT aborde la problématique du climat scolaire en nette amélioration par rapport au passé, note une ambiance bien plus sereine et évoque les actions de lutte contre le harcèlement notamment pHARE qui ont amélioré le climat scolaire. L'ensemble reste néanmoins fragile et précaire. Certains élèves restent hermétiques à la préoccupation partagée. M. JADEAU précise que parmi les établissements de notre réseau ECLORE, nos difficultés restent moindres. Il note peu de gros incidents et un respect quotidien de tous les adultes. M. DUPONT lie cette amélioration aux changements enregistrés dans l'Indice de Position Sociale des élèves du collège, désormais au-dessus des IPS national et départemental, ce que confirme M. CAPÉLAN pour l'école primaire. Il ajoute qu'il y a 10-15 ans, les élèves de Payré ne venaient pas à André Brouillet. M. JADEAU conclut la question en rappelant que le climat scolaire est apaisé mais qu'il ne faut pas relâcher les efforts, notamment par rapport aux réseaux sociaux.

Mme POUVREAU pose la question de la liaison avec les lycées et des stages d'immersion. M. JADEAU évoque les actions en construction avec le lycée Theuriet (témoignages d'élèves, réunion avec le Proviseur, action des éco-délégués) et l'existence des mini-stages en lycées professionnels. Il rappelle que si le lien école/collège est institutionnalisé, ce n'est pas le cas pour celui entre le collège et le lycée. Mme BIRAUD précise que les informations sur les mini-stages sont sur le site Internet du collège.

Mme DUBUISSON ajoute qu'avec l'éparpillement des lycées choisis par les élèves, il est difficile de mener des actions communes. Elle évoque la difficulté de les amener à se projeter et à s'ouvrir aux différentes voies même lors de sorties aux salons des métiers par exemple.

M. CAPÉLAN explique que beaucoup d'élèves de 3<sup>ème</sup> refusent d'aller au lycée Theuriet s'appuyant sur l'image qu'ils en ont, se voient affecter sur des lycées de Poitiers avant de revenir quelques mois après à Theuriet, aspirant à un environnement plus familial.

M. JADEAU propose de valider le projet d'établissement.

**Présents : 20                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

## 2-3- Compte-rendu de la réunion du CESCE.

Dans le domaine de la santé, l'année est marquée par les actions engagées dans le cadre du projet inter-établissement piloté par le collège Camille Claudel (point déjà évoqué lors d'un CA précédent).

Les interventions sur la sexualité et la puberté en 6<sup>e</sup> en coopération entre M. GUILLARD et Mme BÉCAUD seront reprises, les interventions sur l'équilibre alimentaire en 6<sup>e</sup> également.

Une approche des troubles alimentaires en 4<sup>e</sup> va être travaillée.

Est reconduit en 6<sup>e</sup> le dispositif *Energie jeunes*, étendu aux classes de 5<sup>e</sup>, qui travaille l'ambition scolaire et l'estime de soi chez nos élèves.

Sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté, outre la formation des délégués, les actions du CVC (réalisation de vidéos de prévention du harcèlement, organisation de la fête du collège...) et celles développées dans le cadre de la classe défense (participation à la cérémonie du 11 novembre par exemple) apportent leur contribution.

Le collège participe également aux RDV événementiels du dispositif pHARE (Journée et concours *Non au harcèlement*, Safer Internet Day) et a formé en novembre ses ambassadeurs.

Les interventions de Mme MOULINAT, assistante sociale référente du dispositif pHARE, en 6<sup>e</sup> sur la thématique du bouc-émissaire (1<sup>er</sup> trimestre 2022-2023) complètent ce dernier dispositif.

Deux élèves de 4<sup>e</sup> sont depuis cette année membres du Conseil Départemental de la Jeunesse, c'est même une élève d'André Brouillet qui en a été élue présidente, alors que depuis l'an passé, le CCJ est lui aussi présidé par une élève du collège.

Des interventions du conseil régional sur la sécurité dans les transports scolaires en 6<sup>e</sup> ont eu lieu en novembre 2022.

Dans le domaine environnemental, une classe de 6<sup>e</sup> et une classe de 3<sup>e</sup> participent au défi biodiversité-énergie.

Le jardin pédagogique se poursuit tandis que devraient se développer cette année les actions des éco-délégués (éco-rando en septembre, boîtes de Noël, construction d'un poulailler). D'autres actions sont d'ores et déjà envisagées avec une journaliste du média en ligne *Vivant*.

Les classes de 3<sup>e</sup> mettent en situation une COP imaginaire en anglais et bénéficieront d'un court séjour à Lathus en mai autour des activités de pleine nature et de la mise en condition mentale pour les échéances de fin d'année.

## III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE.

### 3-1 – Budgets prévisionnels de l'échange avec l'Allemagne et du séjour des classes de 3<sup>ème</sup> à Lathus (annexe 3).

Le chef d'établissement propose aux membres du conseil d'administration un échange avec un établissement scolaire de la ville de Hemmoor en Allemagne pour les élèves LV2 Allemand des classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Mme AYRAULT présente les recettes et dépenses des 2 projets, pointe les incertitudes (subvention OFAJ pour l'Allemagne, participation de l'APE aux 2 projets) et demande à ce que soit validé la participation des familles.

Quelques échanges suivent sur le coût des transports, le nombre d'élèves concernés ou la participation du FSE.

Le montant prévisionnel de l'échange avec Hemmoor (transports, visites) s'élève à 14 295,00 € et la participation financière demandée aux familles est de 180,00 €.

**Présents : 20                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

Le Chef d'établissement propose aux membres du conseil d'administration un séjour pour les classes de 3<sup>ème</sup> du 9 au 10 mai 2023 au Centre de Plein Air de Lathus Saint-Rémy (86).

Le montant prévisionnel du voyage (hébergement, activités et transport) s'élève à 6 142,71 €, et la participation financière demandée aux familles est de 70,00 €.

**Présents : 20                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

### 3-2- Mouvement de personnel.

Mme AYRAUT annonce l'arrivée d'un homonyme comme chef de cuisine en remplacement de M. MOLLÉ.  
M. JADEAU en profite pour aborder la question diverse déposée par les représentants des parents d'élèves, inquiets des remontées de leurs enfants sur la qualité détériorée des repas servis.  
Représentants des élèves, des personnels et équipe de direction tombent d'accord pour constater une moindre qualité dans les prestations offertes les 2 premières semaines de janvier mais une nette amélioration depuis. M. AYRAULT semble avoir pris ses marques et intègre peu à peu l'ensemble des données de son nouveau poste. Comme le résume fort bien Mme CLÉMENT, « il faut lui laisser le temps de s'adapter ». Ce qui semble être en bonne voie.

### 3-3- Point sur les travaux.

Mme AYRAULT informe des travaux prévus en 2023 (automatisation des portails et accès PMR du portillon d'entrée, travaux dans le bureau du chef de cuisine, installation d'un adoucisseur) ainsi que ceux effectués depuis le début de l'année scolaire (extension du filet de protection du terrain de sport dans la cour de récréation et changement de la centrale SSI).

### 3-4- Nouveau marché

Mme AYRAULT demande que le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'adhésion aux groupements de commandes coordonnés par le lycée Victor Hugo de Poitiers, à compter du 1er janvier 2024, pour :

- groupement d'achats pour le marché épicerie-conserves et boissons,
- groupement d'achats pour le marché de produits laitiers et ovoproduits,
- groupement d'achats pour le marché de papier reprographie,
- groupement d'achat pour le marché de vérification du matériel de protection contre l'incendie et achat d'extincteurs.

**Présents : 20                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

### 3-5- Délégation à l'adjointe gestionnaire.

La délégation de signature permet à l'adjointe gestionnaire de signer les engagements juridiques ou bons de commande pour l'achat des denrées et, en cas d'absence prolongée du chef d'établissement, pour le service général.  
M. RENGEARD s'enquiert d'un éventuel plafond. M. JADEAU explique que le plafond n'est pas nécessaire.

**Présents : 20                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 20**

### 3-6- Dotation numérique.

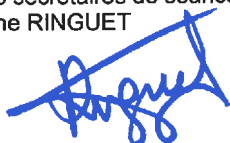
La commission permanente du Conseil Départemental de la Vienne a attribué le 24 juin dernier au collège la somme de 3 998.40 € au titre de sa dotation numérique 2022 (soit 14.70 € par élève).  
Le collège a acquis avec cette dotation 3 vidéoprojecteurs courte focale.  
Mme POUVREAU demande s'il est prévu d'obtenir plus de matériel numérique. Mme RINGUET répond que l'établissement étant TNE mais pas établissement pilote, l'équipement n'arrivera que dans un second temps, notre problème majeur restant le débit internet.

## IV- QUESTIONS DIVERSES.

Question des représentants des élèves sur l'état des chaises des salles de cours et de permanence qui détériorent les pantalons en raison des rivets qui ressortent. Noah LISOWSKI demande à lire un courrier adressé au Conseil départemental et communique une pétition signée par les élèves du collège (documents joints).  
Mme CLÉMENT souligne que les chaises moulées sont bien plus légères et préviennent les TMS.  
M. JADEAU transmettra au département courrier et pétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Les secrétaires de séance,  
Mme RINGUET



Le Président,  
M. JADEAU



## **Déclaration liminaire des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation Conseil d'administration du collège André Brouillet – 30 janvier 2023**

Un des sujets qui nous réunit ce soir est la répartition et l'emploi de la Dotation Globale Horaire. Si nous pouvons saluer le cadre de discussions local dans lequel le dialogue s'est poursuivi, il n'en demeure pas moins que cette dotation s'inscrit dans une préparation de rentrée marquée par un niveau élevé des heures supplémentaires et une restructuration importante du collège. En effet, c'est une fois de plus dans les médias que notre ministre a annoncé la suppression de l'enseignement de technologie en 6ème pour introduire des groupes de niveaux en français et mathématiques, les fameux fondamentaux. Cette décision est inacceptable. D'une part, elle retirerait aux élèves la possibilité de découvrir dès la Sixième une nouvelle dimension de la discipline technologie qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure. Ainsi, elle apporte aux élèves une dimension de la culture commune ancrée dans les sciences et techniques. Elle permet tout à la fois de manipuler et d'interroger la rationalité technique des systèmes de nos sociétés modernes. D'autre part, la suppression de la technologie en Sixième viendrait financer à coût constant le nouvel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français, qui pourrait être confié à des professeur·es des écoles dans le cadre du Pacte ou organisé en interne dans les établissements. Le choix du ministre met clairement en danger les postes de nos collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un 3ème établissement à la rentrée. Nous ne sommes pas dupes : la suppression de la technologie en 6° est un moyen de gérer la pénurie d'enseignant.es de cette discipline. Au vu de la faible attractivité de nos métiers et du nombre d'inscrits et de lauréats aux concours, d'autres disciplines ont du souci à se faire.

La rentrée c'est aussi 25 suppressions de postes dans l'académie et qui ne se justifient en rien puisqu'il est question d'une variation d'effectifs de -0,1%. Dans ce département comme en France, le nombre d'élèves par divisions ne cesse d'augmenter et nous conserverons sans difficulté notre titre de champion d'Europe des classes surchargées, comme l'indique une dernière étude du service statistique du ministère. Cela montre clairement que la France investit bien peu dans l'éducation et la formation des jeunes de notre pays. Notre ministre et le gouvernement restent insensibles à leurs études et se contentent de proposer des bricolages dans les programmes et dans les grilles salariales.

Concernant les augmentations de rémunérations, les chiffres annoncés confirment la tromperie de la promesse d'E.Macron : il n'y aurait pas une augmentation de 10 % pour tous les personnels sans contreparties. C'est le retour du travailler plus pour gagner plus. Et en tout état de cause ces 10 % n'auraient même pas suffi à compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. Les personnels n'en peuvent plus de ce déclin et de la dégringolade de leur pouvoir d'achat.

Enfin, l'actualité c'est aussi la réforme des retraites. La grève du 19 janvier a été une réponse forte à l'entêtement du gouvernement à imposer sa réforme régressive alors que d'autres financements sont possibles. Le passage de l'âge légal de départ à 64 ans, l'augmentation du nombre d'annuités exigibles pour obtenir une retraite à taux plein auront un effet mécanique : un appauvrissement des futur·es retraité·es, une régression de l'espérance de vie en bonne santé voire de l'espérance de vie tout court. Le vieillissement des personnels qui ne pourraient pas partir avant 64 ans (et qui de toute façon partiront pour la plupart avec une décote puisque leurs études ne sont pas prise en compte dans le calcul des retraites) poserait un sérieux problème, d'autant plus que les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, que la médecine de prévention est inexistante et que les adaptations de postes ne sont pas respectées. Or, plus de personnels vieillissants entraînera plus d'adaptations nécessaires, plus de souffrance au travail, plus de congé-maladie. C'est pourquoi les personnels du collège André Brouillet seront massivement en grève demain. Ils exigent le retrait de cette réforme injuste et pénalisante, notamment pour les femmes.

Noah LISOWSKI  
Maëlle ARTAUD  
Représentants des élèves au Conseil d'Administration  
Collège André Brouillet  
Couhé  
86700 Valence en Poitou

Monsieur le Principal du collège André Brouillet,

Nous avons l'honneur de solliciter l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil d'Administration la question suivante :

-Point sur l'état des chaises de cours et en étude : demande de remplacement.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Principal, l'expression de nos sentiments respectueux.

Fait à Valence en Poitou  
Le 23 janvier 2023

Signatures :



Question diverse des représentants des élèves du conseil d'administration  
du collège André Brouillet de Valence en Poitou  
CA du 30 janvier 2023

Les élèves du collège André Brouillet de Valence en Poitou souhaitent alerter le Conseil Départemental de la Vienne sur l'état du matériel mis à disposition. En l'occurrence, il s'agit des chaises équipant les salles de cours et d'étude et dont l'assise est fixée au châssis par des rivets. Ceux-ci, avec l'âge, ont tendance à ressortir. La conséquence est que nous sommes très nombreux à nous être blessés et à avoir endommagé nos pantalons puisqu'ils se déchirent en se prenant dans les rivets.

Nous ne souhaitons pas demander de compensation financière au collège pour les dommages occasionnés, celui-ci n'étant pas responsable. En outre, cela ne réglerait pas le problème. En revanche, nous demandons que le Conseil Départemental de la Vienne dote notre établissement de matériel adapté garantissant notre sécurité, donc de nouvelles chaises.

Les représentants des élèves élus au conseil d'administration se tiennent à votre écoute pour en discuter.






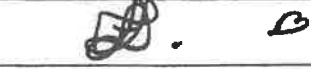


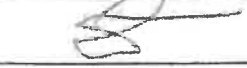



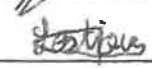




Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention.



**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude**  
**(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
Boulin	Ilan	5 <sup>°</sup> C	
CHEVOT	Lola	5 <sup>°</sup> C	
DE MACEDO	Atholine	5 <sup>°</sup> C	
Le Gall De Bassa	Apolline	5 <sup>°</sup> C	
PETERS	Théo	5 <sup>°</sup> C	
MOREAU	Hugo	5 <sup>°</sup> C	
Diacaluso	Asia	5 <sup>°</sup> C	
Augereau	Silvan	5 <sup>°</sup> C	
Bouyer	Nicolas	5 <sup>°</sup> C	Nicolas, B
TAYLOR	Isabella	5 <sup>°</sup> C	
Mezelle	Noémie	5 <sup>°</sup> C	
Boccard	Lilou	5 <sup>°</sup> C	
Gaudand	Marlène	5 <sup>°</sup> C	
Grisson	Clara	5 <sup>°</sup> C	
Peronneau	Pauline	5 <sup>°</sup> C	
Bird	Inès	5 <sup>°</sup> C	
Naud	Lila	5 <sup>°</sup> C	
Jadault	Louis	5 <sup>°</sup> C	
Grouton - Richard	Louise	5 <sup>°</sup> C	X
Feroli	Léonard	5 <sup>°</sup> C	
Tarbalanora	Siam	5 <sup>°</sup> C	Liam
Enzo	Sardaim	5 <sup>°</sup> C	Enzo
Dié	Choisis	6 <sup>°</sup> B	
Lucas	Bigot	6 <sup>°</sup> B	
Egelinoud	Enzo	6 <sup>°</sup> B	

**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude  
(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
porcheron	Killian	6°B	
Braud	Abel	6°B	
Antaud	Faustine	6°B	
bergeron-dubois	Zoé	6°B	
Millaud	Amandine	6°B	
Concalves	Lily	6°B	
Souza-Thomas	Loé	6°B	
Vivant	Maxime	6°B	
Lavallée	Léonie	6°B	
Hébras	Charlotte	6°B	
Peraut	Layla	6°B	
Robert	Lara	6°B	
Pavao-geau	rele	6°B	
Faucher	Solenn	6°B	
Ibrazzazak	Louane	6°B	
Gémillon	Hélène	6°B	
Debonest	Erige	6°B	
Jestien	Erige	6°B	
Popovic	Matia	6ème A	
Lider	Léna	6°A	
Bourreau	Lily	6°A	
Nauvy	Elona	6°A	
Renoncer	Tom	6°A	
Gaillard	Clara	6°A	
Maurice	Loé	6°A	

**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude**  
**(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
Lasnier	Mathéo	6 <sup>e</sup> A	<del>Lasnier</del>
Da Silva	Valentine	6 <sup>e</sup> A	<del>Da Silva</del>
GAUBY	Solan	6 <sup>e</sup> A	<del>Solan</del>
<del>moreira</del>	Kristen	6 <sup>e</sup> A	<del>moreira</del>
FAYOUX	Lalie	6 <sup>e</sup> A	<del>Fayoux</del>
Brouteau	Yann	6 <sup>e</sup> A	<del>Brouteau</del>
CARON	Gustaf	6 <sup>o</sup> A	<del>Caron</del>
Coulon	Toules	6 <sup>o</sup> A	<del>Coulon</del>
<del>Morisset</del>	Enola	6 <sup>o</sup> A	<del>Morisset</del>
Blanes	Alexandrine	4 <sup>o</sup> B	S. Alexandre
SADAULT	Mathias	4 <sup>o</sup> B	<del>Sadauld</del>
Tamet	Liara	4 <sup>o</sup> B	<del>Tamet</del>
Laugraud	Jouna	4 <sup>o</sup> B	<del>Laugraud</del>
Brunet -- Martineg	Tilian	4 <sup>o</sup> B	<del>Brunet</del>
Moinet	Kylian	4 <sup>o</sup> B	<del>Moinet</del>
Touya	Lémy	4 <sup>o</sup> B	<del>Touya</del>
Hoïnard	Loan - Anne	4 <sup>o</sup> B	<del>Hoïnard</del>
Chudacum	Tom	4 <sup>o</sup> B	<del>Chudacum</del>
Grenier	Noah	4 <sup>o</sup> B	<del>Grenier</del>
Goumard	Elie	4 <sup>o</sup> B	<del>Goumard</del>
Gremillon	Esuon	4 <sup>o</sup> B	<del>Gremillon</del>
villatou	Gabriel	4 <sup>o</sup> B	<del>Villatou</del>
Dupuis	Maëlla	4 <sup>o</sup> B	<del>Dupuis</del>
Rageau	Leana	4 <sup>o</sup> B	<del>Rageau</del>
Shepherd	Leon	4 <sup>o</sup> B	Leon

**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude**  
**(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
<del>Giollint</del>	<del>Liam</del>	<del>4°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>André Godard</del>	<del>Lucas</del>	<del>4°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Aurein</del>	<del>Samuel</del>	<del>4°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Marchand</del>	<del>Eugénie</del>	<del>4°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Lider</del>	<del>Eva</del>	<del>4°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>COOPE</del>	<del>Alexandra</del>	<del>5°B</del>	<del>Alexandra</del>
<del>alice</del>	<del>Brault</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Alexandre</del>	<del>Chibé</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Coudroy</del>	<del>CASSANDRE</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Adam</del>	<del>Océane</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Bertin</del>	<del>Jade</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>DEMIR</del>	<del>Naïla</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>LETERTRE</del>	<del>Sara</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>GOUBAUD</del>	<del>melina</del>	<del>5°B</del>	<del>Penélope</del>
<del>Rouault</del>	<del>Erzoline</del>	<del>5°B</del>	
<del>Bachelier</del>	<del>Coline</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Varannos</del>	<del>Lea</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Bousquet</del>	<del>Valentin</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Rodard</del>	<del>Maël</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Bouty</del>	<del>Timéo</del>	<del>5°B</del>	<del>Bouty</del>
<del>Sauval - Bourgain</del>	<del>Matéo</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Gourdin</del>	<del>elo</del>	<del>5°B</del>	<del>Gourdin</del>
<del>PLOMME</del>	<del>GABY N</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Fombelle</del>	<del>Louis</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>
<del>Hoirault - Nix</del>	<del>Lucas</del>	<del>5°B</del>	<del>[Signature]</del>

**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude  
(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
Bellenger	Polon	5 <sup>e</sup> A	Bellenger
Sapin	Maël	5 <sup>o</sup> A	Maël
Gao	Hélène	5 <sup>o</sup> A	Hélène
Poppen	Chloé	5 <sup>o</sup> A	Poppen
Dubois	Yanis	5 <sup>o</sup> A	Dubois
Guyot	Matis	5 <sup>o</sup> A	Guyot
Thibault	Axel	5 <sup>o</sup> A	Thibault
Descamps	Nathan	5 <sup>o</sup> A	Descamps
Banc Gatella	Charlie	5 <sup>o</sup> A	Banc Gatella
David	Gabin	5 <sup>o</sup> A	David
Sire	Célian	5 <sup>o</sup> A	Sire
Macou - Jules	ROMANE	5 <sup>o</sup> A	Macou - Jules
Pintre	Lana	5 <sup>o</sup> A	Pintre
RICHARD	Elise	5 <sup>o</sup> A	RICHARD
SHORTLAND	Leïou	5 <sup>o</sup> A	SHORTLAND
Lemer - Lavalley	Yanis	5 <sup>o</sup> A	Lemer - Lavalley
Laplace	Maëllys	5 <sup>o</sup> A	Laplace
Gaïan	Blechar	5 <sup>o</sup> A	Gaïan
Salban	Paul	5 <sup>o</sup> A	Salban
Rohmer	Marianne	5 <sup>o</sup> A	Rohmer
Mariano	Yanis	5 <sup>o</sup> A	Mariano
Popovic	Gaia	5 <sup>o</sup> A	Popovic
Mail - Noé	Maël	6 <sup>o</sup> A	Mail - Noé
Mathéo - Binkova	mathéo	6 <sup>o</sup> A	Mathéo - Binkova
Moutret	Thibault	6 <sup>o</sup> A	Moutret



**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude**  
**(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
Denis	Pauline	3 <sup>o</sup> A	
Ausais Plasse	Fanny	3 <sup>o</sup> A	
Royer	Quentin	3 <sup>o</sup> A	
Conmu	Emma	3 <sup>o</sup> A	
Lucas	Louane	3 <sup>o</sup> A	
Gapéran	Lucien	3 <sup>o</sup> A	
Perron-Moreau	Armand	3 <sup>o</sup> A	
Paragau	Côme	3 <sup>o</sup> A	
Granier	Mathis	3 <sup>o</sup> A	
Ferron	Juliette	3 <sup>o</sup> A	
duheil	Zaure	3 <sup>o</sup> A	
Bourvillican	Luytun	3 <sup>o</sup> A	
riquet-coelho	Lana	3 <sup>e</sup> a	
Plommet	Louane	3 <sup>o</sup> C	
<del>de</del> Pestreau	Lucie	3 <sup>e</sup> C	
Pineau	Lucie	3 <sup>o</sup> C	
Gilles	Loe	3 <sup>o</sup> C	
Parquet	Ilana	3 <sup>o</sup> C	
Billard	Geni	3 <sup>o</sup> C	
Habricoux	Lucas	3 <sup>o</sup> C	
THIEME	Arayan	3 <sup>o</sup> C	
Bazille	Clara	3 <sup>o</sup> C	
Perot	Zoé	3 <sup>o</sup> C	
Aurèthe	Léa	3 <sup>e</sup> C	
Yannickson	Yustin	3 <sup>o</sup> C	

☺





**Pétition contre les chaises des salles de classe et de la salle d'étude  
(Pas de chaises avec des rivets)**

Nom	Prénom	Classe	Signature
Agasbeau	Héï-Ping	5°B	<del>Agasbeau</del>
Xébras	Justin	6°A	<del>Xébras</del>
CHARLES	Sophie	4°A	<del>CHARLES</del>
Bouche	Lilou	4°A	<del>Bouche</del>
Carlon	Lucas	4°A	Judy
Ecafe	Maëlys	4°A	<del>Ecafe</del>
gomgules	Tom y	4°A	<del>gomgules</del>
Chéreau	Emma	4°A	<del>Chéreau</del>
Duron <del>Bron</del>	Moxime	4°A	Moxime
Mubimeau	Emma	4°A	<del>Mubimeau</del>
Gaignard	Leonie	4°A	Gnie
Rhodan	Mathys	4°A	<del>Rhodan</del>
LUXA	Aufef	4°A	<del>LUXA</del>
Cazeaud	Amâis	4°A	<del>Cazeaud</del>
Boquais	Théo	4°A	parquais
BonaBumi	Mélim	4°A	BonaBumi
Hollebecque	Michaël	4°A	<del>Hollebecque</del>
Halba	Rose	4°A	<del>Halba</del>
Lucas	Chauvineau	4°A	L
Dupont	Paucan	4°A	<del>Dupont</del>
Beurieu	Garance	4°A	<del>Beurieu</del>
Baptiste	Lopique	4°A	<del>Baptiste</del>
AUCANTS	Félix	4°B	<del>AUCANTS</del>